



Bourget infos

Lettre d'informations du Bourget en Huile

Mars 2021

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous
Depuis le 16 janvier nous sommes contraints de vivre au rythme des poules.

Nous pouvons sortir dès 6 heures, mais surtout il faut être rentré pour 18 heures !

Ce mode de vie est particulièrement pénible et nul ne sait quand nous pourrions retrouver notre liberté.

Si la vie à la campagne est parfois rude et difficile, soyons conscients que nous avons la chance, tout en restant chez nous de vaquer à nos occupations. Qu'elles soient intérieures ou extérieures.

Dame nature commence à nous appeler, nous pouvons lui obéir mais en gardant toutes les précautions liées aux gestes barrières. La crise sanitaire qui sévit depuis un an est grave ! Soyons prudents !

Je vous souhaite de belles journées printanières, avec le ferme espoir de partager une soirée libre et amicale pour compenser les rencontres que nous n'avons pu organiser.

A bientôt

Régis BARBAZ
Maire

C'est l'hiver

1.69 mètre

Telle est l'épaisseur de neige en cumulé tombée au Bourget en Huile durant cet hiver

La carte communale

a enfin été approuvée par le Préfet
elle est disponible sur le site internet :

www.bourgetenuile.com

L'actu .

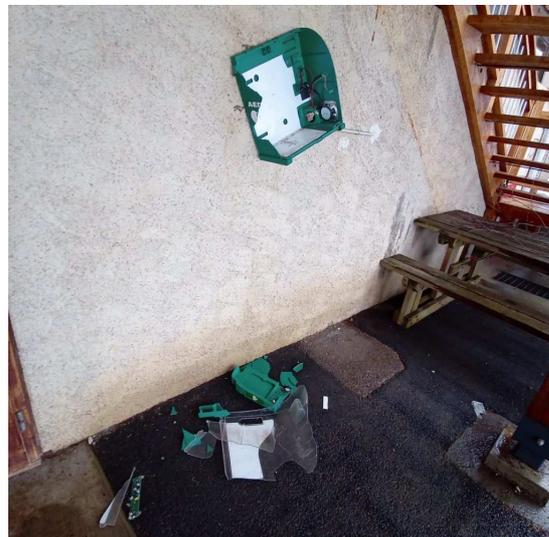
Dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 janvier, le défibrillateur situé sur la façade de la salle des fêtes a été vandalisé. Comme chacun a pu le constater, il n'est donc plus opérationnel.

Pour rappel, en France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Sa présence dans un lieu public permet à tout témoin d'un arrêt cardiaque d'agir le plus rapidement possible.

Une plainte a été déposée et un nouvel appareil a été commandé...

Rédaction : maalys internet





Éclairage public : du nouveau

Lors du dernier Conseil Municipal du 26 février, il a été décidé de baisser l'intensité des lampadaires sur une tranche horaire de 23 heures à 5 heures.

L'option d'une extinction totale sur la même période n'a pas été retenue .

Le secteur des Fougères regroupant une douzaine d'habitations n'a jamais été éclairé malgré le projet initial de 1979.

Une installation de trois lampadaires solaires va être expérimentée sur ce secteur qui est très bien exposé.

Dans la mesure où cette installation est concluante , d'autres sites pourront être équipés.



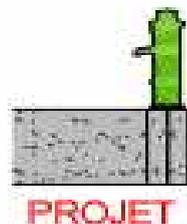
Les bassins

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse nous a récemment informés que la loi prévoyait que tout volume d'eau consommé est un volume qui doit être payé.

Ce qui pour notre commune coûterait environ 30 000 €uros annuellement.

Il est hors de question de dépenser une telle somme , nous avons obtenu un sursis mais il faut songer à mettre en place des dispositions qui permettent de conserver nos bassins tout en économisant l'eau .

Une installation de ce type va être expérimentée,



La côte du Bourget (suite)

La reconquête de l'espace situé en dessus des Fougères passe par le défrichage et la suppression des arbres. Comme en 2020 et dans les mêmes conditions, du bois de chauffage est mis à la disposition des habitants du Bourget après inscription en mairie..

Cette côte (la côte du Bourget) grâce à une aide de la communauté de communes va retrouver son aspect d'antan.par l'élimination des fougères et la mise en pâture par les brebis de la bergerie .

En projet pour 2021

Grâce au plan de relance lancé par la région et au soutien d'Emilie Bonnivard, des travaux de mise en valeur du hameau des Mermoz vont être entrepris .

Ils portent particulièrement sur la chapelle et ses abords .

L'aire de propreté du Verney sera également concernée par la réorganisation des containers du tri et la suppression de la cabane .

Cette cabane sera remplacée par un entourage en pierres du type « gabions »

Des places de stationnements seront créées au Blanchet en récupérant le délaissé de la départementale à l'emplacement actuel des glissières



Stationnement interdit en dehors des emplacements prévus

Ça s'est passé à l'école !

Des poussins à l'école !

Sous l'impulsion de Muriel Ploton (enseignante de la classe des petits : PS au CP), un élevage de poussins a été mis en place à l'école du Bourget en Huile. Plumes, Poils & Cie (mini-ferme pédagogique et thérapeutique récemment implantée sur la commune) s'est associé au projet notamment par la mise à disposition du matériel d'incubation et d'élevage.

En parallèle du travail mené par l'enseignante sur ce thème, Plumes, Poils & Cie a animé 5 ateliers pédagogiques en classe. Lors de la première intervention, le coq et la poule de la mini-ferme se sont invités en classe pour une petite présentation. Les enfants ont pu les observer de très près, identifier leurs points communs et leurs différences, découvrir leur mode de vie, leur alimentation, leur façon de se déplacer et leur distribuer nourriture et caresses. Les grandes étapes de la reproduction ovipare ont également été abordées (ponte, couvaison...). La séance s'est achevée par l'installation de la couveuse et la mise en incubation de 14 œufs de poule.

Les séances suivantes étaient consacrées à l'œuf (rôle, composition) et au développement du poussin à l'intérieur de la coquille. A l'aide d'une petite lampe, les enfants ont pu identifier les œufs fécondés ou non et observer la croissance de l'embryon étape par étape.

Le 30 novembre, après 21 jours d'incubation, 4 poussins ont pointé le bout de leur bec sous les regards attentifs des enfants et de l'équipe enseignante. Un moment privilégié et une première pour bon nombre d'entre eux. Même la classe des grands a pu en profiter !

Le lendemain, les enfants se sont chargés de la préparation du bac d'élevage destiné à accueillir leurs 4 nouveaux pensionnaires (mise en place de la litière, installation du panneau chauffant, de l'abreuvoir et enfin de la mangeoire). Les poussins sont restés en classe jusqu'aux vacances de Noël.

Fin janvier, une cinquième et dernière intervention est venue conclure ce beau projet. L'occasion de revenir sur les étapes de la reproduction ovipare, de faire un bilan du vocabulaire appris tout au long des séances et d'échanger sur la croissance du poussin et des changements qui s'opèrent au fil des semaines. Petite surprise à la clé pour les enfants : le retour en classe des 4 protagonistes de l'aventure ! Après plusieurs semaines d'absence, les enfants ont pu constater que ces derniers avaient bien changé...

La mise en place d'un élevage comme celui-ci illustre de façon concrète les pré-requis attendus en école maternelle : « Explorer le monde – Découvrir le monde vivant ». Outre la richesse pédagogique qu'il apporte (reconnaissance des animaux, notions de cycle de vie, identification des besoins de l'animal...), ce projet de classe permet un contact rapproché avec les animaux. Les élèves apprennent à les manipuler avec délicatesse, à prendre soins d'eux... et pour certains à apprivoiser leurs craintes.





Les 13 et 20 juin 2021 de 8 heures à 18 heures salle des fêtes du BOURGET EN HUILE

Pour participer à des élections, il faut être inscrit sur la liste électorale. Vous pouvez le faire par internet ou en vous adressant à votre mairie.

Un nouveau service et si on y allait en bus !!!!

Le 29 janvier dernier, au Bourget en Huile, sous la présidence de Emilie Bonnivard et Béatrice Santais, une réunion regroupant les maires de la vallée des Huiles, les services transport de la région et de la communauté de communes a permis de décider d'une desserte voyageurs de la vallée des Huiles.

Cette mise en place devrait être opérationnelle à partir de la rentrée des vacances de Pâques !

La proposition que j'avais fait lors des vœux de 2020 a été retenue c'est donc avec plaisir que je diffuse cette information en espérant que de nouveaux grains de sable ne viennent pas enrayer ce projet de service .

Régis BARBAZ
Maire



Ne pas oublier que c'est
la fréquentation qui
permettra la
pérennisation !

Un projet au Revet

Nous travaillons actuellement sur l'utilisation d'un terrain constructible au Revet acquis par la commune il y a quelques années.

Au stade d'une première esquisse, un petit bâtiment de 2 ou 3 logements adaptés devrait voir le jour côtoyant des lots individuels .

Une salle permettant la présence d'un kiné pour les patients de la Vallée des Huiles fera partie de l'aménagement.

Au gré de la parution des Bourget infos, l'avancée du dossier vous sera communiquée, le nerf de la guerre étant l'aspect financier !!!

Les chiens errants

S'il est difficile d'appréhender une divagation ou une errance, du fait de définitions assez floues, le seul bon sens des propriétaires permet d'éviter les désagréments causés.

Il est rappelé que nul n'est censé apprécier les chiens, qu'une certaine peur, voire de la panique peut envahir toute personne craintive.,

La liberté des chiens qui se promènent seuls relève de la divagation, puisque guidés par leur seul instinct, ils peuvent être considérés comme abandonnés.

Si posséder un chien est un plaisir, des contraintes existent et l'attention des propriétaires est appelée afin de prendre les dispositions nécessaires.

Mairie du BOURGET EN HUILE
174 Route de la Mairie

téléphone 04 79 65 02 00 e-mail : mairiebourgetenuile@wanadoo.fr
ouverture au public : mardi et vendredi de 15h30 à 18 heures. (période de couvre feu)